

**PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION
ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE**

Séance exceptionnelle du 17 juillet 2025

n° 161/ visioconférence/ ZOOM/ 14h00

**approuvé par la CFVU du 11 septembre 2025
sous la présidence de Christophe Pellegrino, Vice-président Formation**

SONT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS :

Collège des professeurs et personnels assimilés :

Evelyne BOUTEYRE, Emilie CARRETIER, Kathia CHAUMOITRE (pouvoir), Antoine GENTIER, Nicolas MASCRET, Virginie MERCIER, Jean-Manuel RAIMUNDO, Michel RUQUET (excusé).

Collège des enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés (hors professeurs) :

Alexandrine BERTAUD, Jean-Michel BREZUN, Jean-Charles DUFOUR, Julien LEFEVRE (pouvoir), Hervé MAGNOULOUX, Nadia MESLI, Guylaine MOLINA, Anaïs SAINT JONSSON (pouvoir).

Collège des usagers :

Présent = Quentin ACQUATELLA (suppl. : Mohamed BENKHEDDA)

Présent = Ralph ATRACH (suppl. : Clara ROUX-ROCARPIN)

Absente = Anastasia AUBERT (suppl. : Youssef BERTE)

Présent = Laurent BADIE-BARTHE (suppl. : Lina JAMMOT)

Absente = Marnie BOCOIGNANO-MARTINEZ (suppl. : Emma CROUIN)

Présent = Ferréol BONNETAIN (suppl. : Loïc FABRE)

Excusé = Ghjuvan CATONI (suppl. : Oscar PILLET)

Présent = Younes DUFRESNE (suppl. : Zoé GORODINE)

Absent = Charles GOMEZ (suppl. : Lucas FILETI)

Absente = Charlie HALLART (suppl. : Camille BAGNOL)

Absent = Matt JAMIS (suppl. : Clara ROPPENNECK)

Présente = Mathilde MEUNIER (suppl. : Tiffany VELLA)

Absent = Leonardo PEREZ (suppl. : Amandine BRILLARD)

Pouvoir = Andréa SOREL (suppl. : Lou CHARLOT)

Absent = Juan Austen VAHATRINIINA (suppl. : /)

Présente = Alixe VIEILLEDENT (suppl. : Hugo CORNUTELLO)

Collège des personnels B.I.A.T.S.S. :

Françoise DESRUES, Guillaume GREGOIRE (pouvoir), Soall MAHDJOUB, Marie-Christiane MIRTILLO

Collège des personnalités extérieures avec voix délibérative :

Sarah BOUALEM (absente), Julien COUDERT (pouvoir), Nathalie MANIVET-DELAYE (absente), Patrick ZIMBARDO (pouvoir).

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Nombre de présents ou représentés : **29**

PARTICIPE A LA SÉANCE AVEC VOIX CONSULTATIVE : /



ASSISTENT A LA SÉANCE EN QUALITÉ D'INVITÉS : Nathalie ALMERAS, Patrice BONNET, Véronique CHARRASSE, Idoya DE PONCINS, Sébastien DEREPPER, Sophie FAYET, Élisabeth FERNANDES-MOREIRA, Nuria GALA PAVIA, Stéphanie GOLDIE, Raphaël GROS, Annie GUILLERM, Djamel HABET, Hervé JUVENAL LAMBERT, Nathalie

PARQUIER, Anne-Gaëlle PEDINIELLI, Cyril PEYRE, Pascal RATHELOT, Frédéric RYCHEN, Julie SOUHAMI, Hervé TORTEL.

Les Vice-présidents délégués à la formation : Cécile BOZZO, Pascale BRANDT-POMARES (Excusée), Émilie CARRETIER, Guylène NICOLAS (Excusée), Anne RIBAUD, Éric VALÉRIO.

Le Vice-président délégué à la vie étudiante : Nicolas MASCRET.



Ordre du jour

I- Actualités

II- Formation/Pédagogie

- 1) Modifications de maquettes de l'offre de formation (MOF), pour 2025/2026 (vague 3)
- 2) Modifications des modalités de contrôle des connaissances et des compétences, niveau composante, pour 2025/2026 (vague 2)



Le VP Formation ouvre la séance à 14h02, après avoir constaté le quorum.



Préambule

C. Pellegrino explique qu'à la suite de l'avis de la CFVU du 3 juillet 2025 concernant la proposition du Président Éric Berton de le nommer aux fonctions de Vice-président Formation, le CA du 15 juillet 2025 a approuvé cette désignation. Il est donc habilité à présider la CFVU de ce jour.

Le VP Formation annonce qu'il désignera un ou une collègue Enseignant-Chercheur pour venir renforcer l'équipe de la Vice-présidence formation.

Les membres de la CFVU le félicitent pour cette nomination.

I- Actualités

- **Modalités de contrôle des connaissances et de compétences (M3C) : Niveau 1 établissement pour le diplôme de master**

Une période d'observation avait été proposée, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle offre de formation 2024/2028, afin de vérifier s'il était nécessaire d'apporter des modifications au niveau 1 établissement des M3C pour le diplôme national de master sur 2025/2026. Après consultation des Vice-doyens formation et des directeurs de composante, les M3C de niveau 1 en master restent identiques à l'année 2024/2025.

- **Groupe de travail (GT) « réussite académique »**

La plus grande partie des résultats des examens de 2024/2025 seront disponibles en septembre, ce qui permettra au GT qui s'en suivra de contrôler l'impact de la mise en place des Blocs de connaissances et de compétences (BCC) à amU. Des décisions pourront être prises sur la modification des cadrages, en accord avec la clause de revoyure concernant des articles des M3C, qui avait été annoncée par Sophie de Cacqueray au moment de la mise en place des nouveaux cadrages.

Une présentation des conclusions de ce GT sera proposée en CFVU.

- **Réforme de la formation des enseignants**

Le MESR prévoit des groupes thématiques afin de préparer les épreuves des concours d'enseignants du premier et second degré. amU n'a pas priorisé ses formations préparant au concours ne sachant pas quels critères sont attendus pour les épreuves.

En attendant, un GT piloté par la Vice-présidence formation et l'INSPE se coordonne avec les composantes (ALLSH, FDS, FSS) concernées par les concours de professorat. Une des voies envisagées consiste à s'appuyer sur les anciennes unités d'enseignement professionnelles du master mention « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) » afin d'accompagner les candidats à cette nouvelle réforme. Il s'agit de renforcer l'aspect disciplinaire et à la fois de préparer à la méthodologie de l'admissibilité et de l'admission aux concours.

II- Formation/ Pédagogie

1) Modifications de maquettes de l'offre de formation (MOF), pour 2025/2026 (vague 3)

Le VP Formation indique que cette troisième vague de demandes de modifications concerne surtout des ajustements au sein de licences professionnelles qui ne répondaient pas totalement au cadrage des BCC. En effet, il était nécessaire de trancher sur la mise en place ou non de BCC jumeaux afin de contrôler les compensations possibles.

Y. Dufresne souhaite un complément d'explication sur la compensation.

Le VP Formation rappelle que si la maquette est composée de BCC jumeaux, la compensation s'effectue entre BCC correspondants, et si les BCC ne sont pas jumeaux, une seconde session d'examens est ouverte.

Deux modalités différentes d'évaluations ne peuvent cohabiter au cours d'une même année d'études, notamment par logique de programmation des outils de gestion, comme Apogée.

C. Bozzo indique une erreur pour la composante IAE, sur le tableau de la vague 1 examinée en CFVU le 5 juin 2025. Elle concerne le master 1 mention « Entrepreneuriat et innovation ». Le volume horaire du tronc commun est à corriger, il s'agit d'une confusion de copier/coller avec les horaires du régime en alternance.

Le VP Formation fait procéder au vote des MOF intégrant la ligne IAE.

Vote :

Après modification, la CFVU émet un avis favorable, par 26 voix pour et 3 abstentions, aux demandes de modifications de maquettes de l'offre de formation des composantes, à compter de 2025/2026.

Vague 3 : ALLSH-FEG* ; FDSP ; IAE** ; IUT ; PHARMA ; POLYTECH ; SMPM.

*co-portage de la mention de licence « Sciences sociales » adossée au Cycle pluridisciplinaire d'études (Cypes) du lycée Thiers à Marseille

**ajouté pour rectificatif du M1

(Annexe 1 du présent procès-verbal)

2) Modifications des modalités de contrôle des connaissances et de compétences (M3C) pour 2025/2026, niveau composante (vague 2)

Le VP Formation rappelle qu'il s'agit à nouveau de demandes de modifications pour les diplômes nationaux de licence et licence professionnelle. Il indique qu'il n'y a pas de remarque particulière sur cette vague 2.

Y. Dufresne revient sur le GT réussite et demande si les étudiants seront invités. Il souhaiterait savoir si la clause de revoyure pourrait supprimer la mise en place des BCC.

Le VP Formation indique que le GT réunit les Vice-doyens et doyens pour l'analyse des diplômes, mais il ne s'interdit pas d'inviter des représentants étudiants selon les travaux. Les BCC ne seront pas supprimés, mais le cadrage pourra être revu selon les données.

Y. Dufresne rappelle le mécontentement des étudiants sur cette réforme des BCC et liste les modes d'expression à ce jour utilisés : une pétition sur la question de la compensation « verticale » rédigée par les étudiants de la FDSP ; la lettre ouverte de l'Union étudiante signée par environ 2000 personnes, dont le seul retour de la gouvernance a été un échange en CFVU ; les écrits sur les réseaux sociaux ; l'enquête de l'évaluation des enseignements avec le retour des étudiants sur les BCC (...).

Au vu de ces alertes, il préconise que le GT requête également sur les ressentis des usagers et pas uniquement sur les résultats des examens. Il suggère que les élus étudiants soient invités, par exemple, pour évaluer les retours étudiants.

Le VP Formation confirme que l'appropriation des BCC par les étudiants est effectivement à considérer.

A. Vieilledent demande à quelle CFVU sera présenté le bilan de ce GT.

Le VP Formation indique, sans engagement formel d'une date, que ce bilan devrait être effectué en CFVU avant la fin du mandat des élus étudiants.

C. Bozzo rappelle aux représentants des composantes qu'il ne reste que la CFVU de septembre pour faire valider leurs demandes de modifications des M3C pour 2025/2026.

Le VP Formation fait procéder au vote des M3C vague 2.

Vote :

La CFVU approuve, par 26 voix pour et 3 voix contre, les modifications des modalités de contrôle des connaissances et de compétences (M3C) proposées par les composantes, pour 2025/2026.

Vague 2 : ALLSH ; ALLSH-FEG* ; FSS ; INSPE ; IUT ; SMPM.

* co-portage de la mention de licence « Sciences sociales » adossée au Cycle pluridisciplinaire d'études (Cypes) du lycée Thiers à Marseille.

(Annexe 2 du présent procès-verbal)



L'ordre du jour est épuisé, le Vice-président formation lève la séance à 14h28

